

BREVET NATIONAL DE SAUVETAGE ET DE SECURITE AQUATIQUE
BNSSA
FORMATION INITIALE

DESCRIPTIF

PRE-REQUIS :

- Avoir 17 ans le jour de l'examen
- Être titulaire de l'attestation « Premiers Secours en Equipe – niveau 1 » – PSE1
- Examen médical spécifique d'aptitude à la natation, acuité visuelle et auditive

DUREE :

- 12 heures de réglementation
- 12 heures d'apprentissage en piscine du sauvetage

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

- Apports théoriques
- Apprentissage en piscine
- Formation dispensée conformément aux recommandations du Ministère de l'Intérieur

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Moyens vidéo
- Mannequins de sauvetage
- Un guide est donné à chaque stagiaire

EVALUATION :

- Examen final

VALIDITE :

- Révision obligatoire tous les 5 ans

Cette formation permet de surveiller des baignades d'accès gratuits, piscines publiques ou privés et d'assister les personnels titulaires d'un diplôme conférant le titre de Maître-Nageur Sauveteur.

OBJECTIF :

A l'issue de la formation, le candidat au brevet national de Sécurité et de Sauvetage Aquatique doit être capable de :

- Situer son rôle et sa mission
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission
- Situer les rôles des différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique.
- Evaluer les risques spécifiques en milieu aquatique
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, dans ou hors du milieu aquatique

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Natation : 12 heures
- Réglementation : 12 heures
- Epreuve théorique sous forme de QCM
- Epreuves éliminatoires :
 - Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres
 - Parcours de sauvetage aquatique avec palmes, masque, tuba en continu de 250 mètres
 - Porter secours à une personne en milieu aquatique

COUT DE LA FORMATION :

Sur demande